Projet : Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux

Composante 3 : Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives

Démarche participative pour le site de la Mamora (Maroc)

Préambule

L'atelier régional sur les démarches participatives, tenu à Antalya du 25 au 27 juin, s'est conclu sur la nécessité, pour chaque pays partenaire du projet, de définir plus précisément la démarche de gouvernance participative qui sera mise en œuvre sur le site pilote, sous forme d'un document méthodologique devant être discuté et peaufiné lors d'une réunion nationale de lancement.

Dans le cadre de la préparation de cette réunion, mais également pour faciliter les échanges entre sites et la capitalisation méthodologique prévue dans le cadre du projet, nous vous proposons ci-dessous une trame pour ce document.

Différents outils peuvent vous appuyer dans vos réflexions et la rédaction de votre méthodologie :

- Le jeu de fiches méthodologiques présenté au cours de l'atelier régional sur les démarches participative[1];
- Une fiche concernant votre site pilote et formulant quelques recommandations spécifiques suite aux travaux conduits lors du séminaire régional[1] ;
- Le rapport de synthèse de l'atelier régional[1];
- Le rapport de l'étude[2] conduite par le CTFC et COFOR International (« La gouvernance participative au service de la gestion multifonctionnelle des espaces boisés méditerranéens »), qui reprend les fiches méthodologiques (annexe 2) et les fiches présentant les sites pilotes (chapitre 7) ;
- L'appui méthodologique que pourra vous apporter le CTFC, à votre demande, pendant cette période « pré » réunion de lancement[3].

[1]Documents transmis par Marion Briens, dans un courriel envoyé le 24 juillet.
[2]Documents transmis par Dominique Legros, dans un courriel envoyé le 18 septembre.
[3]Se reporter au courriel envoyé par Dominique Legros le 13 septembre.

1. Objectifs de gestion/développement sur le site pilote

L'objectif général est de réduire les pressions anthropiques sur les écosystèmes boisés tout en garantissant aux usagers qu'ils pourront satisfaire, à long terme, leurs besoins quotidiens en biens et services forestiers.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

1. Protéger, conserver et développer les ressources forestières.
2. Valoriser les produits du terroir (d'origine végétale et animale) et la récréation, en favorisant les activités durables génératrices de revenus.
3. Assurer un développement intégré avec l'implication des acteurs du territoire.

2. Objectifs de l'approche participative sur le site pilote

- Construire une démarche participative adaptée et efficace pouvant contribuer à la mise en œuvre et la réussite du plan d'aménagement de la forêt de la Mamora en fin de révision. Autrement dit, identifier dans quelle mesure les actions du plan de gestion peuvent être envisagées et mises en œuvre d'un point de vue participatif.
- Assurer la concertation/négociation avec les acteurs concernés, dont la population locale, pour favoriser leur implication dans la gestion rationnelle des ressources naturelles (surveillance, conservation, valorisation) et la conservation des sites sensibles.
- Conception et priorisation participative des modèles socio-économiques (pistes et voies pour l'organisation et la valorisation des filières du territoire permettant la valorisation des produits forestiers non ligneux).

3. Synergies possibles avec d'autres projets et les autres composantes du projet FFEM

La démarche participative pour la gestion durable du site de la Mamora nécessite des synergies avec :

1. **Actions et projets du Ministère de l'Agriculture** (élevage, produits de terroirs, Pilier II du Plan Maroc Vert, etc.)

   Nature des synergies : accompagner le processus participatif et orienter les actions au niveau des terroirs dont la population est organisée et encourager la population à adhérer à la cogestion des ressources forestières.

   Approche utilisable : identification et organisation des ONG non impliquées actuellement dans la gestion des ressources naturelles au niveau territorial.

   Apports attendus :
   - amélioration de la rentabilité des troupeaux par le renforcement de l'encadrement de l'élevage afin de réduire la pression sur les forêts ;
   - contribution à la valorisation des filières des produits forestiers non ligneux de l'amont à l'aval ;
   - tirer profit du programme Pilier II en matière dedéveloppement de la petite agriculture.

2. **Communes rurales**

   Nature des synergies :les plans de développementcommunautaires (PDC) établis par les communes rurales (CR)sontune opportunité pour contribuer au développement des communautés locales selon les problèmes prioritaires et les solutions proposées dans le cadre de l'approche participative.

   Approche utilisable : lier les propositions de la population émanant du projet FFEM avec le plan d'actions des PDC.

   Apportsattendus : financement des projets socio-économiques et générateurs de revenus issus de l'approche participative (point 2, paragraphe 3).

3. **Office du tourisme**

Nature des synergies :à travers le programme d'aménagement touristique (PAT) élaboré pour chaque province et région.
Approche utilisable :analyse du programme touristique – voir ce qui est prévu. Pistes de réflexions.
Apport concret : l'approche participative devra contribuerà l'identification et aux mécanismes demise en œuvre des actions de développement d'éco-tourisme et tourisme rural au niveau des zones forestières.

4. **INDH (Initiative Nationale pour le Développement Humain)**
   Nature des synergies :cofinancement desprojets de développement local et générateurs de revenus.
   Approche utilisable :identification des actions selon les axes prioritaires de l'INDH dans le cadre du développement des modèles socio-économiques(point 2, paragraphe 3).
   Apportsattendus:financement au moins de80 % des budgets des projets identifiés en partenariat avec la DAS de la province.

5. **ADS (Agence de Développement Social)**
   Nature des synergies :cofinancement des projets de développement local et générateurs de revenus.
   Approche utilisable :identification des actions qui répondent aux axes prioritaires de l'ADS qui seront identifiés par l'approche participative.
   Apportsattendus:financement de 70 % des budgets des projets retenus.

6. **Projet de charte forestière de territoire en cours de développement au Maroc (notamment avec l'implication de COFOR International)**
   Nature des synergies :la méthodologie « Charte Forestière » peut être une source d'inspiration pour la méthodologie mise en œuvre sur le site pilote de la Mamora.
   Approche utilisable :approche du diagnostic partagé.
   Apports attendus:s'inspirer du processus de concertation développé dans le cadre de la charte projet.

7. **Synergie avec la composante 4 du projet FFEM (stockage de carbone et REDD+)**
   Nature des synergies : stockage de carbone influencé par la gestion/gouvernance des milieux.
   Approche utilisable :analyse des enjeux des acteurs**.**
   Apportsattendus :relations entre la gouvernance et les facteurs influençant le stockage du carbone (p. ex. le foncier).

8. **Synergie avec la composante 2 du projet FFEM (évaluation socio-économiques des biens et services)**
   Nature des synergies :encourager la participation des acteurs locaux dans l'estimation socio-économique des biens et services forestiers / sensibiliser les acteurs aux valeurs économiques pour améliorer la prise de conscience (dépendant des résultats de la composante 2).
   Approche utilisable :identification des filières d'intérêt socio-économique.
   Apports attendus:valorisation des filières économiquement rentables.

4. Choix du territoire / Délimitation du périmètre

La forêt de la Mamora est répartie sur quatre provinces, deux régions administratives (Wilaya) et 18 communes rurales.

Répartition de la superficie de la Mamora sur les entités administratives

Wilaya	Provinces	Communes rurale	Surfaces forestières (ha)	%
Gharb ChrardaBniHssen	Kénitra	5	42825	33
	Sidi Slimane	3	20053	15
	Sous total	**8**	**62879**	**48**
Rabat-Salé-Zemmour-	Kémisset	7	54219	41

Zaer	Salé	3	14660	11
	Sous total	**10**	**68879**	**52**
Total	**4**	**18**	**131758**	**100**

Du point de vue structure forestière, la forêt de la Mamora est à cheval entre deux Directions Régionales (DREF) : DREFLCD du Nord-Ouest à Kénitra(dans sa partie Nord) et DREFLCDde Rabat-Salé-Zemmour-Zear à Khémisset (dans sa partie Sud).

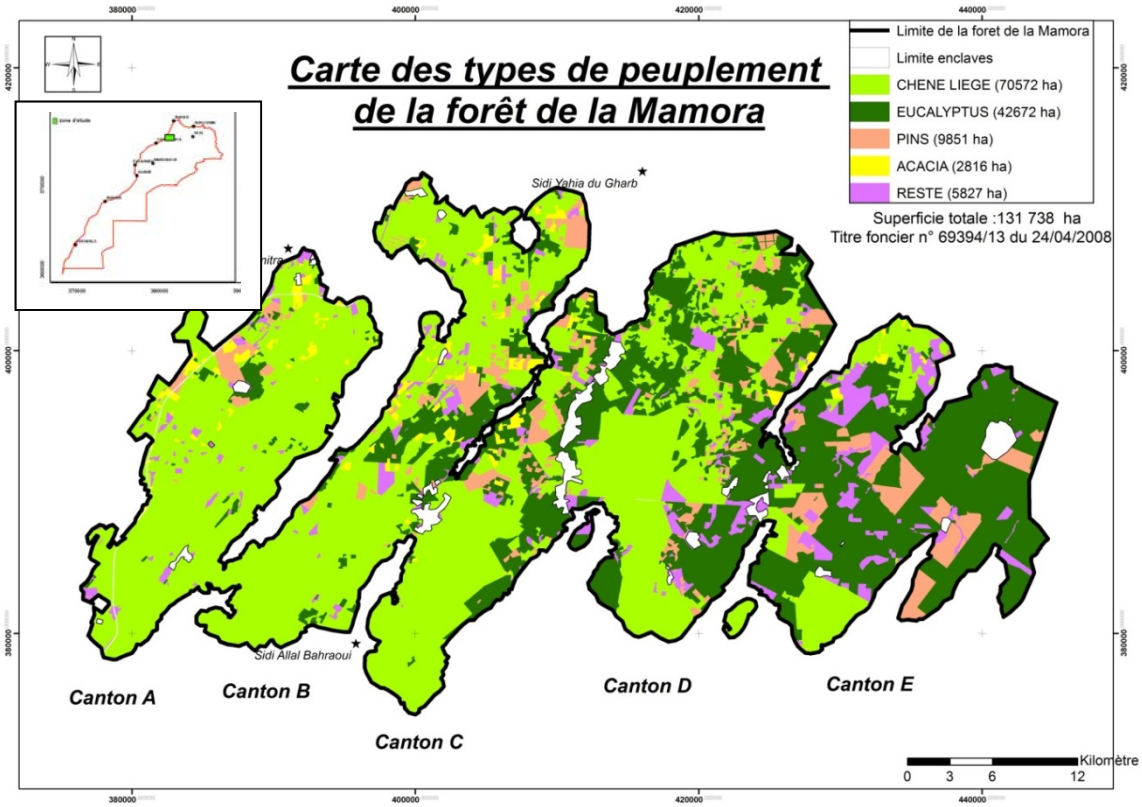

L'identification des acteurs et les ateliers participatifs ainsi que les différentes réunions et entretiens se feront à l'échelle des DREFLCD et des Directions provinciales des EFLCD. Cela sera basé essentiellement sur les interviews des responsables aux différents niveaux de la structure forestière, administrative et personnes ressources et sur l'analyse de la documentation existante (Plan d'aménagement, études socio-économiques, etc.).

En ce qui concerne les acteurs locaux représentés par les élus des communes, les conseils communaux qui feront l'objet de réunions de groupe seront retenus sur la base du critère de l'importance de la superficie forestière au niveau des communes rurales. On réalisera des réunions avec le conseil dont le taux de couverture forestière est supérieur ou égal à 50 %. Un total de 9 communes rurales (50 % des CR de la Mamora) sont retenues comme échantillon pour la réalisation des réunions de groupes (indiquées dans le tableau ci-dessous).

DREFLCD	DPEFLCD	COMMUNES RURALES	Superficie totale (ha)	Superficie forestière (ha)	Taux de boisement	Canton
KENITRA	KENITRA	SIDI TAIBI	8016	8003	99,8	A
		OULED SLAMA	5311	1115	21,0	B
		KENITRA MAAMOURA (CU)	3039	1757	57,8	A
		KENITRA SAKNIA (CU)	5427		0,00	A
		HADDADA	11739	11014	93,8	A – B

		AMEUR SEFLIA	38529	18785	48,8	B - C
		AMEUR SEFLIA CHAMALIA				
	SIDI SLIMANE	KCEIBIA	20551	10152	49,4	D
		DAR BELAMRI	18430	12703	68,9	E
KHEMISSET	**KHEMISSET**	AIN JOHRA-SIDI BOUKHALKHAL	21278	8399	65,3	D C
		AIT MALEK	6953	5016	72,1	C
		ELKANSERA	14057	2828	20,1	E
		MQUAM TOLBA	13776	10002	72,6	D
		SIDI ABDERRAZZAK	15958	15711	98,5	E
		AÏT ALI OU LAHCEN	10967	10561	96,3	B – C
	SALE	SIDI BOUKNADEL	16031	13480	84,1	A
		SEHOUL	31331	1491	4,8	A – B
		HSAIN	4386	576	13,1	A

5. Structure et mécanismes de gouvernance de la démarche participative

5.1 Composantes de la structure de gouvernance

Comme structure de gouvernance de la démarche participative à mettre en œuvre, on propose ce qui suit :

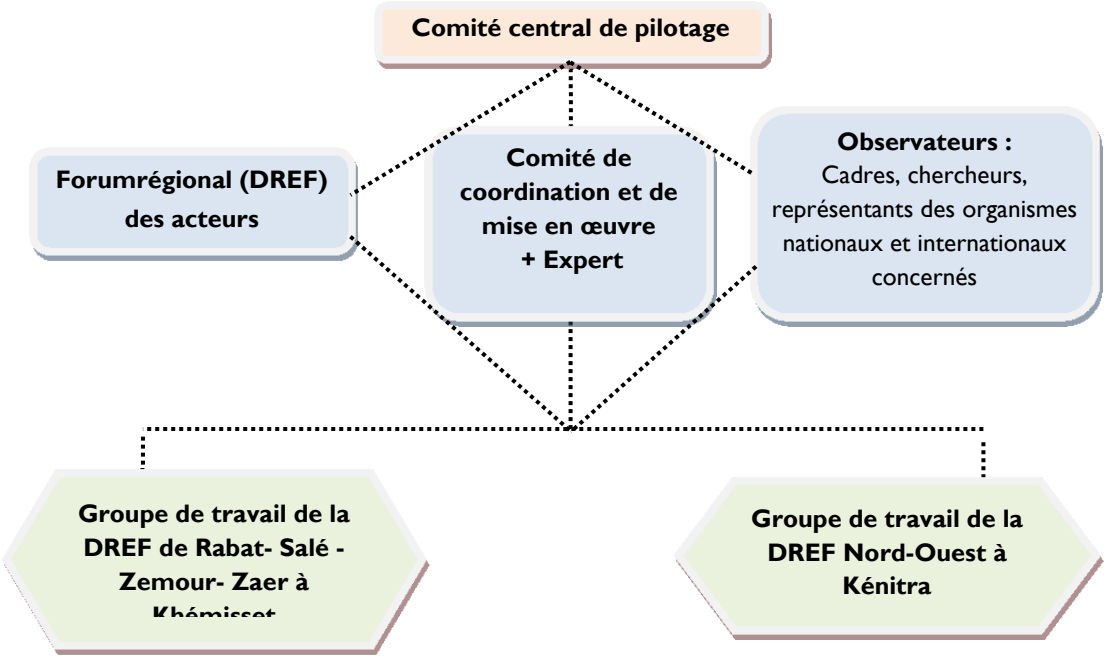

Structure de gouvernance proposée

Les groupes de travail régionaux travailleront globalement sur les mêmes thématiques, mais il existera cependant des spécificités par région forestière. Ils seront animés par l'expert avec l'appui des cadres des régions forestièresde Kénitra et Khémisset.

5.2.Mission et pouvoir décisionnel de chaque composantede la structure de gouvernance

Composantesde la structure de gouvernance	Composition (nombre et typologie des partenaires devant être représentés)	Rôle et pouvoir décisionnel	Modalités de travail
Comité central de pilotage	Représentants des directions centrales du HCEFLCD, référents thématiques autres composantes, Direction Affaires Rurales des provinces, conseils provinciaux (4 maximum), tourisme (1 délégué par province), Agriculture (ADA, Direction filières, 1 responsable Pilier2 Maroc vert), délégué Ministère Environnement,**Expert** (≈ 20 personnes)	Valide les décisions du comité de coordination et de mise en œuvre	**Réunions** : une fois par semestre à Rabatet chaque fois que c'est nécessaire (en fonction des besoins, du calendrier, etc.).
Comité de coordination et de mise en œuvre + Expert	Représentants des directions centrales du HCEFLCD, DREF LCD, ONG,Agriculture (DRA,), DAR,Conseils provinciaux concernés, **Expert**(10- 12 personnes)	Coordonne et supervise les ateliers de concertation et synthétise les résultats de l'approche participative et présente les rapports au comité central de pilotage.	**Réunions mensuelles**(ou assez fréquemment) au niveau des provinces en présence du groupe de travail correspondant à chaque province. (En fonction des besoins)
Forum régional (DREF) des acteurs (Acteurs locaux au niveau des régions forestières)	Représentants des structureslocales du HCEFLCD (DR, DP, CCD),ONG (GIE, associations), Province (DAR, DAS), ONEP, exploitants forestiers, usagers (organisés et non organisés), CR,ADS (Agence Développement Social), ONEP, **Expert** (≈ 25 à 30 personnes)	Consulté sur les résultats des diagnostics participatifs et l'élaboration de plans d'actions.	Réunions mensuelles au niveau province. Atelier participatifs (En fonction des besoins).
Observateurs	Représentants des directions centrales du HCEFLCD, FAO,Agriculture (ADA, Filières, Pilier2), ENFI, IAV Hassan II, ENAM, INRA, COFOR, environnement et **Expert**(≈ 20 pers.)etPlan bleu, CTFC (en cas de besoins)	Donnent leurs avis sur l'approche adoptée et donnent des conseils sur la base des expériences d'ailleurs.	**Réunions** : chaque fois que c'est nécessaire dans le cadre des réunions du COPIL
Groupe de travail régional (DREF)	Cadres et techniciens représentant le HCEFLCD, DAR, CR, OCB (ass. Coop, GIE, etc.)avec supervision de **l'Expert** (≈ 10 personnes) (avec noyau dur de 3 ou 4 personnes « casquette de non-responsabilité territoriale » – forestiers + expert +représentants des différents acteurs : vis-à-vis, etc.)	Planifie et exécute les ateliers participatifs(par acteur/inter-acteurs/par province) et point de contact des acteurs locaux. Veille au bon déroulement des ateliers participatifs. Communique les résultats au comité coordinationet répond aux besoins exprimés par leforum des acteurs régionaux.	**Réunions** : deux fois par mois au siège des DREF de la région ou chaque fois que c'est nécessaire. Ateliers participatifs

Observateurs : cesont des personnes ressources ayant une expérience importante en matière de gouvernance et d'approche participative. Ils sont choisis parmi les cadres techniciens, enseignants-chercheurs, représentants des organismes nationaux (ONG nationales, ADS, etc.) et internationaux (PNUD, FAO, GIZ, etc.). **Ils peuvent être invités aussi bien au comité de pilotage qu'au forum régional des acteurs.**

Lesateliers : ilscorrespondent aux réunions de travail dans le cadre de diagnostic participatif, focus groupes, acteurs, etc. Le public ciblé participe aux ateliers et, généralement, on veille à limiter le nombre de participants à 20-24 pour faciliter la discussion. Dans le cas d'un groupe cible ayant un effectif important, on le partagera en deux ateliers selon la subdivision communale ou provinciale. La discussion durant les ateliers est interactive et donnera l'occasion à chacun de s'exprimer et d'être écouté.**Les ateliers sont animés par l'expert et les comptes rendus sont établis par les membres du groupe de travail et validés par l'expert et le référant thématique.**

6.Acteurs – objectifs, intérêts, rôles et modalités de participation

6.1. Cartographie généraleet objectifs/intérêts des acteurs, a priori

Deux modes de représentations peuvent faciliter une vision synthétique des acteurs identifiés a priori, en première approche, et de leur rôle potentiel dans la structure de gouvernance présentée ci-dessus :

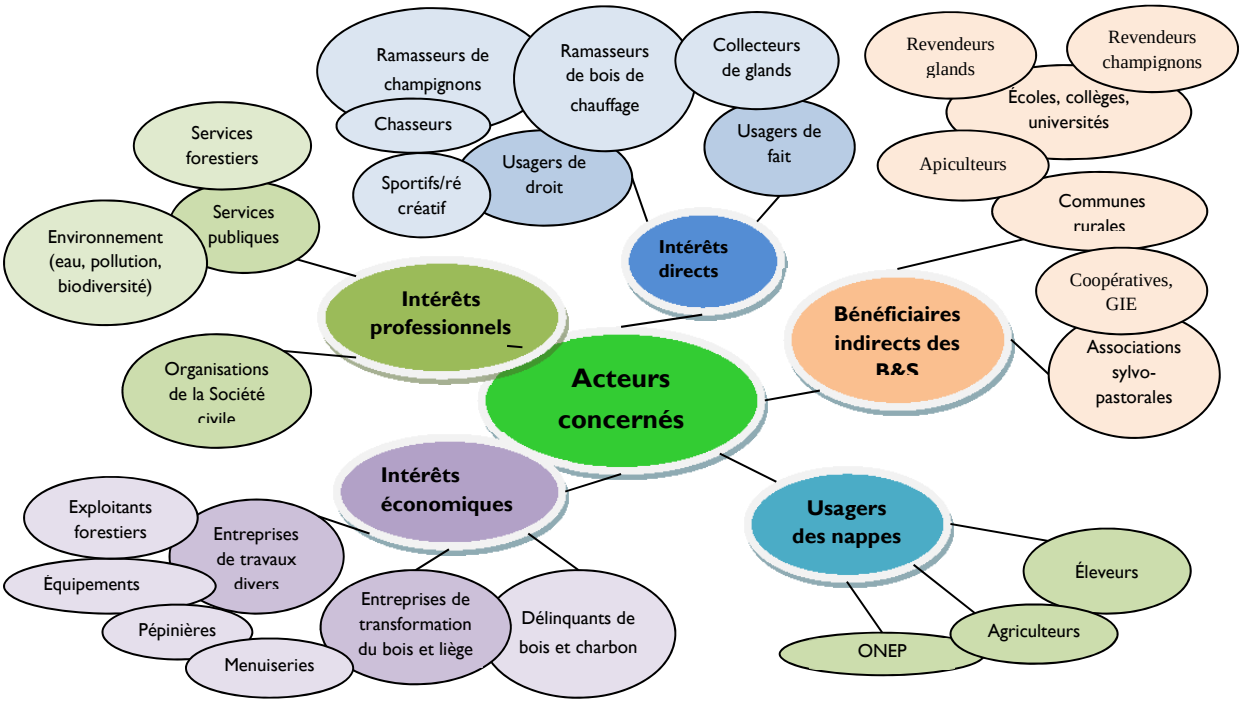

Carte des acteurs pour le site de la Mamora

Les différents acteurs concernés par la forêt de la Mamora peuvent être classés et définis comme suit :

- Les acteurs ayant des intérêts directs dans la forêt : il s'agit des acteurs qui tirent des biens et services directement sur les écosystèmes de la forêt de la Mamora. Ces acteurs sont principalement :
  - *Usagers de droit : population des entités humaines locales riveraine identifiée et reconnue par la délimitation de la forêt ;*
  - *Usagers de fait : personnes étrangères à la collectivité ethnique locale et qui se sont installées en lisière de forêt soit en tant que simple éleveur ou ayant acheté des immeubles dans la zone et pratiquant aussi l'élevage ;*
  - *Collecteurs de glands : personnes se donnant à la collecte des glands et leur vente directement sur la route ou aux intermédiaires ;*
  - *Ramasseurs de champignons : personnes se donnant à la collecte des champignons et leur vente directement sur la route ou aux intermédiaires ;*
  - *Ramasseurs de bois de chauffage : membres des fractions usagères se donnant à la collecte de bois de chauffage et sa vente directement sur les lieux ou aux bains maures des villes avoisinantes ;*
  - *Chasseurs : les personnes pratiquant la chasse possédant des chasses amodiées ou non ;*
  - *Sportifs/récréatif : personnes pratiquant le sport en forêt et les personnes et familles attirées par les milieux forestiers pour la récréation.*

- Les acteurs ayant des intérêts indirects dans la forêt : il s'agit des acteurs qui tirent, d'une manière indirecte, des biens et services sur les écosystèmes de la forêt de la Mamora. Ces acteurs sont principalement :

- *Entreprises de transformation de bois et liège : les entreprises et sociétés achetant directement ou via les exploitants forestiers les produits de la forêt (bois et liège) de la Mamora ;*
- *Exploitants forestiers : les entreprises et les sociétés réalisant les Tavaux d'exploitation des produits forestiers (bois, liège) ;*
- *Équipement : les administrations et organismes ayant réalisé des équipements et infrastructures en forêt de la Mamora et qui sont potentiellement intéressés dans le futur : Ministère d'équipement (route, autoroute, etc.), Ministère de la jeunesse et sports (complexes sportifs, etc.), privés (restaurant, etc.) ;*
- *Pépiniéristes : les entreprises et sociétés de pépinières des plants forestiers et des entreprises de sous-traitance pour la production de plants forestiers, etc. ;*
- *Menuisiers : personnes et petites entreprises de transformation de bois ;*
- *Autres entreprises de travaux divers : les entreprises œuvrant en forêt dans le cadre des travaux de reboisement, pistes, aménagement des infrastructures (logements, clôtures, etc.) ;*
- *Délinquants de bois et de charbon : les individus pratiquant des actions de délinquance de coupe de bois vif et de charbonnage. Ces personnes procèdent à la vente directeaux utilisateurs et aux intermédiaires..*

- Les bénéficiairesindirects: il s'agit des acteurs qui bénéficient, d'une manière indirecte, des biens et services fournis par lesécosystèmes de la forêt de la Mamora. Ces acteurs sont principalement :
  - *Communes rurales : les conseils communaux concernés par le territoire de la forêt de la Mamora dont 80 % des recettes sont versés au profit des communes rurales en question ;*
  - *Ass. Sylvo-pastorales (ASP) : les communautés locales organisées en association de gestion des mise en défens pour la régénération des peuplements forestiers ;*
  - *Coopératives, GIE : les membres des communautés locales organisés en coopératives pour l'exploitation des produits ou la gestion forestière (gardiennage notamment) et les groupements d'intérêt économique créés à base de ces coopératives ;*
  - *Écoles, lycées et universités : les établissements scolaires riverains de la Mamora et ceux où existent des clubs d'environnement au niveau des villes de Salé, Rabat et Kénitra ;*
  - *Revendeurs de glands : les personnes ou organisation intermédiaires bénéficiant de la vente des glands issus de la forêt ;*
  - *Revendeurs de champignons : les personnes ou organisation intermédiaires bénéficiant de la vente des champignons issus de la forêt ;*
  - *Apiculteurs : les usagers ou les personnes ou organisation pratiquant l'apiculture et qui passent une période de l'année au niveau des écosystèmes de la Mamora.*

- Usagers des nappes : il s'agit des acteurs qui exploitent les ressources naturelles liées aux écosystèmes de la Mamora. Ces acteurs sont principalement :
  - *ONEP (Office National de l'Électricité et Eau Potable) : cet organisme pompe l'eau des nappes de la Mamora pour la vendre aux habitants des villes de Salé et Kénitra ;*
  - *Agriculteurs : les usagers et les bénéficiaires de l'achat des droits de jouissance sur les terres collectives avoisinant la forêt exploitent les ressources en eau et les éléments nutritifs provenant des sols forestiers par lessivage en nappe ;*
  - *Éleveurs : les usagers non organisés en association de gestion pastorale.*

- Intérêts professionnels : les acteurs ayant des devoirs et intérêts professionnels envers les écosystèmes forestiers de la Mamora. Il s'agit principalement des acteurs suivants :
  - *Services forestiers : les différents niveaux de la structure forestière à proximité de la Mamora ;*
  - *Ministère de l'Environnement : les services concernés par la biodiversité, l'eau et la pollution en particulier ;*
  - *Services publics : les départements et administrations ayant des services et établissements à l'intérieur ou à proximité de la Mamora ;*
  - *Organisations de la société civile : les ONG locales, autres que les coopératives des services et produits forestiers et AGS, et les ONG non usagères et concernées par la forêt de la Mamora.*

Catégories et noms des acteurs	Objectifs de la participation / Intérêts établis a priori (économiques, environnementaux, sociaux, etc.)	Forme d'organisation desacteurs
Intérêts directs		
Usagers de droit	Économique et social : exploitation des biens et services de la forêt (fourrages, bois, PFNL, etc.) en tant que droits d'usages	Association ou coopérative
Usagers de fait	Économique et social : exploitation des biens et services de la forêt (fourrages, bois, PFNL, etc.) par le fait accompli.	Personnes ressources
Collecteurs de glands	Économique et social : assurer des sources de revenus pour les pauvres et chômeurs	Association ou coopérative
Ramasseurs de champignons	Économique et social : assurer des sources de revenus pour les pauvres et chômeurs	Association ou coopérative
Ramasseurs de bois de chauffage	Économique et social : satisfaction des besoins des usagers en bois - énergie	Association d'usagers
Chasseurs	Loisir : chasse du gibier qui dépend de l'équilibre écosystémique	Association
Sportifs/récréatif	Loisir : conservation d'un environnement sain	Association
Intérêts économiques		
Entreprises de transformation de bois et liège	Économiques : produits forestiers de qualité ; liège, bois des espèces de reboisement (pins, acacia, eucalyptus, etc.).	Fédération
Exploitants forestiers	Économique : disponibilité de produits forestiers, bois et liège, en quantité et qualité importante.	Fédération
Équipement	Économique : facilité d'accès au foncier forestier pour l'établissement des infrastructures économiques et socioculturelles (routes, bâtiments, centres socioculturels, etc.).	
Pépiniéristes	Économique et Environnemental : disponibilités de semences (glands, graines) pour honorer les marchés de production de plants. Intérêts de réduire la vente des glands illégale.	Association professionnelle
Menuisiers	Économique et social : difficultés d'accès au bois par adjudication (concurrence des entreprises) à des prix raisonnables. Intérêt de développer des formules d'accès aux petits menuisiers.	Association professionnelle
Autres entreprises de travaux divers	Économique et social : travaux de reboisement, pistes forestières, déliègeage en particulier nécessite une main d'œuvre abondante et parfois qualifiée (déliègeage). Conflit issus de l'importation de la main d'œuvre externe à la zone.	Fédération
Délinquants de bois et de charbon	Économique et social : tirent leurs besoins de survie des produits forestiers d'une manière irrégulière et souvent organisée. Comment assurer le minimum de conditions de vie pour cette catégorie de population afin de soulager la pression sur la forêt ?	Association
Usagers des nappes		
ONEP (Office National de l'Électricité et Eau Potable)	Économique et social : pompage des nappes phréatiques de la Mamora pour l'alimentation en eau potable des villes avoisinantes. Intérêt de conserver la couverture forestière pour l'approvisionnement soutenue des nappes.	Régie
Agriculteurs	Économique et social : pompage des nappes phréatiques de la Mamora pour les besoins de l'agriculture. Conflits potentiels avec l'ONEP sur l'utilisation des nappes.	Association ou coopérative
Éleveurs	Économique et social : pompage des nappes phréatiques de la Mamora pour les besoins de l'élevage. Conflits potentiels avec l'ONEP et l'agriculture moderne (en cours d'extension) sur l'utilisation des nappes.	Association ou coopérative
Bénéficiaires indirects		
Communes rurales	Économique : bénéficie de 80 % des recettes forestières. Intérêts : Gestion durable des forêts ; insuffisance de financement des projets à caractère socio-économique en faveur des populations rurales. Les CR sont des partenaires financiers avec d'autres institutions déjà citées.	Syndicat
Ass. Sylvo-pastorales (ASP)	Économique et social : engagement pour le respect des mises en défens (gardiennage) contre une compensation de 250 dhs/ha/an. Intérêts : développer le partenariat avec les autres actions et travaux forestiers.	Association

Catégories et noms des acteurs	Objectifs de la participation / Intérêts établis a priori (économiques, environnementaux, sociaux, etc.)	Forme d'organisation desacteurs
Coopératives, GIE	Économique et social : bénéficient des marchés de travaux forestiers et de gardiennage avec création de l'emploi localement. Procédures d'attribution des marchés (fixation des prix, etc.) à adapter.	coopérative
Écoles, lycées et universités	Éducatif et scientifique : terrain de sensibilisation des jeunes et laboratoire d'application pour les chercheurs. Intérêt à la gestion conservatoire des écosystèmes forestiers.	Association
Revendeurs de glands	Économique : achètent les glands des collecteurs locaux et procèdent aux spéculations diverses et non organisées. Intérêt : de laisser cette filière sous l'état anarchique.	Association
Revendeurs de champignons	Economique : achètent les champignons des collecteurs locaux et procèdent aux spéculations diverses et non organisées. Intérêt : de laisser cette filière sous l'état anarchique.	coopérative
Apiculteurs	Économique : intéressés par les plantations d'eucalyptus et d'acacia et un écosystème non surexploité pour garantir de bon rendement en miel. Intérêt : contre la conversion des eucalyptus en chêne liège.	coopérative
Intérêts professionnels		
Services forestiers	Environnemental, économique et social : gestion durable selon des plans d'aménagement intégrés concertés. Intérêt : impliquer la population dans la co-gestion des forêts.	
Ministère de l'Environnement	Environnemental : surveillance de la qualité de l'environnement et la lutte contre la pollution des écosystèmes naturels (forêts et eaux). Intérêt : conservation des sites et espèces à intérêt national et international.	
Services publics	Économique et socioculturel : accès au foncier forestier pour l'établissement de centres d'éducation et loisirs.	
Organisations de la société civile	Économique, social et environnemental : organisations limitées qui cherchent des fonds pour les activités génératrices de revenus ou pour la sensibilisation pour la préservation de l'environnement.	Association ou coopérative

6.2. Planification de la participation : rôles et modes de mobilisation potentiels des acteurs

Catégories et noms des acteurs	Rôle potentiel des acteurs dans la démarche participative	Composantes de la structure de gouvernance auxquelles ils pourraient participer	Modalité de mobilisation et de participation
Intérêts directs			
Usagers de droit	Diagnostic participatif.Leur adhésion comme fondement de la démarche	Groupe de travail régional (DREF) **Forum régional (DREF) des acteurs**	Atelier de concertation sur les lieux (douars), Organisation en Association ou coopérative.
Usagers de fait	Négocier les conflits avec les usagers de droit.	Groupe de travail régional (DREF) **Forumrégional (DREF) des acteurs**	Négociation et résolution des conflits, Intégration dans les organisations communautaires locales.
Collecteurs de glands	Réduire la pression et assurer les conditions de régénération de la subéraie	Groupe de travail régional (DREF) **Forumrégional (DREF) des acteurs**	Atelier de concertation sur les lieux (douars), Organisation des collecteurs en coopérative.
Ramasseurs de champignons	Diagnostic participatif Sensibilisation à la conservation de la biodiversité	Groupe de travail régional (DREF)	Réunions de sensibilisation Organisation des ramasseurs

Ramasseurs de bois de chauffage	Diagnostic participatif et plan d'action pour réduire la pression sur la forêt	**Forumrégional (DREF) des acteurs** Groupe de travail régional (DREF)	Ateliers de diagnostic Organisation des ramasseurs
Chasseurs	Diagnostic participatif. Information et sensibilisation	**Forumrégional (DREF) des acteurs**	Réunions de concertation
Sportifs/récréatif	Diagnostic participatif Information et sensibilisation	**Forum régional (DREF) des acteurs** Groupe de travail régional (DREF)	Réunions de concertation
Intérêts économiques			
Entreprises de transformation de bois et liège	Diagnostic participatif Elaboration des scénarios d'aménagement	**Forumrégional (DREF) des acteurs** Groupe de travail régional (DREF)	Réunions de concertation
Exploitants forestiers	Diagnostic participatif Elaboration des scénarios d'aménagement	**Forumrégional (DREF) des acteurs** Groupe de travail régional (DREF)	Réunions de concertation
Équipement	Information et sensibilisation	**Forumrégional (DREF) des acteurs** Groupe de travail régional (DREF)	Réunions de concertation
Pépiniéristes	Diagnostic participatif	**Forumrégional (DREF) des acteurs** Groupe de travail régional (DREF)	Ateliers de diagnostic
Menuisiers	Diagnostic participatif	**Forumrégional (DREF) des acteurs** Groupe de travail régional (DREF)	Ateliers de diagnostic
Autres entreprises de travaux divers	Diagnostic participatif	**Forumrégional (DREF) des acteurs** Groupe de travail régional (DREF)	Ateliers de diagnostic
Délinquants de bois et de charbon	Information et sensibilisation	Groupe de travail régional (DREF) **Forumrégional (DREF) des acteurs**	Réunions de concertation
Usine de papier	Diagnostic participatif	Groupe de travail régional (DREF) **Forumrégional (DREF) des acteurs**	Réunions de concertation
Usagers des nappes			
ONEP	Diagnostic participatif Elaboration de scénarios	Groupe de travail régional (DREF) **Forumrégional (DREF) des acteurs**	Ateliers du diagnostic
Agriculteurs	Diagnostic participatif Elaboration de scénarios	Groupe de travail régional (DREF) **Forumrégional (DREF) des acteurs**	Ateliers du diagnostic
Éleveurs	Diagnostic participatif Elaboration de scénarios	Groupe de travail régional (DREF)	Ateliers du diagnostic

		Forumrégional (DREF) des acteurs	
Bénéficiaires indirects			
Communes rurales	Diagnostic participatif Elaboration de scénarios et plan d'action	Groupe de travail régional (DREF) **Forumrégional (DREF) des acteurs** Comité de coordination et mise en œuvre	Ateliers et réunions des structures de gouvernance
AssociationsSylvo-pastorales (ASP)	Diagnostic participatif Elaboration de scénarios et plan d'action	Groupe de travail régional (DREF) **Forumrégional (DREF) des acteurs** Comité de coordination et mise en œuvre	Ateliers et réunions des structures de gouvernance
Coopératives, GIE	Diagnostic participatif Elaboration de scénarios et plan d'action	Groupe de travail régional (DREF) **Forumrégional (DREF) des acteurs** Comité de coordination et mise en œuvre	Ateliers et réunions des structures de gouvernance
Apiculteurs	Diagnostic participatif Elaboration de scénarios	Groupe de travail régional (DREF) **Forumrégional (DREF) des acteurs**	Ateliers du diagnostic
Écoles, lycées et universités	Diagnostic participatif Information et sensibilisation	Groupe de travail régional (DREF) **Forumrégional (DREF) des acteurs**	Réunions de concertation
Revendeurs de glands	Diagnostic participatif Elaboration de scénarios et plan d'action	Groupe de travail régional (DREF) **Forumrégional (DREF) des acteurs**	Ateliers et réunions de concertation
Revendeurs de champignons	Diagnostic participatif Elaboration de scénarios et plan d'action	Groupe de travail régional (DREF) **Forumrégional (DREF) des acteurs**	Ateliers et réunions de concertation
Intérêts professionnels			
Services forestiers	Participation et preuve aux acteurs de la mobilisation de l'administration	Dans toutes les composantes	Toutes les réunions et ateliers
Environnement	Rôle de la conservation de l'environnement	Dans toutes les composantes	Toutes les réunions et ateliers
Services publics	Diagnostic participatif et scénarios	Groupe de travail régional (DREF) **Forumrégional (DREF) des acteurs**	Ateliers et réunions de concertation
Organisations de la société civile	Diagnostic participatif Elaboration de scénarios et plan d'action	Groupe de travail régional (DREF) **Forumrégional (DREF) des acteurs** Comité de coordination et mise en œuvre	Ateliers et réunions des structures de gouvernance

Note : Diagnostic participatif : méthode d'approche.Atelier participatif : modalité d'exécution et de travail.
Atelier de concertation : modalité de travail de la concertation

6.3. Démarche pratique des modalités de mobilisation

Les ateliers et les entretiens prévus par la démarche participative seront réalisés à différentes échelles de la Mamora. D'une manière générale, les ateliers et réunions seront exécutés selon les acteurs comme indiqués ci-dessous.

Types d'acteurs	Modalités de mobilisation	Échelle/niveau de mobilisation
Organisations communautaires (population locale)	Ateliers participatifs	Unité de gestion territoriale des communautés locales, douar et parc pastoral
- Entreprises de transformation de bois et liège, - Exploitants forestiers, - Entreprises de travaux forestiers : reboisement, pistes, etc.	Ateliers participatifs	Directions régionales des eaux et forêts de Kénitra et Khémisset
Écoles, lycées, universités,	Ateliers participatifs	Provincial (ateliers par province)
Autres organisations de la société civile ouvrant pour la protection de l'environnement et le développement rural, etc.	Ateliers participatifs	Provincial (ateliers par province)
Conseils communaux	Groupes de discussions	Commune rurale dont la superficie forestière est supérieure à 50 % de la sup. totale : sidi taibi, haddada, Kcibia, ainjohra, sidi abderrazak, ait ali ou lahcen et sidi Bouknadal. Réunions aux sièges des CR.
Collecteurs de glands, de champignons, ramasseurs de bois, apiculteurs, revendeurs de glands et champignons, chasseurs, sportifs, pique-niqueurs, etc.	Entretiens semi-structurés (personnes ressources) ou groupes de discussions (cas de rassemblement de groupes de personnes d'acteurs)	Lieux de rassemblement et de vente à l'échelle provinciale.
Usagers de droit et de fait non organisés en association	Entretiens semi-structurés (personnes ressources) ou groupes de discussions (cas de rassemblement de groupes de personnes d'acteurs)	Réunion sur les lieux et par parc pastoral
ONEP, la cellulose, les sociétés chargées du ramassage des déchets et ordures ménagères.	Réunions	Au siège des organismes au niveau provincial.
Ministère de l'équipement, Ministère de l'Environnement, etc.	Réunions	Au siège des organismes au niveau provincial.

Le diagnostic participatif et partagé comprendra 6 types de concertation et de participation :

1- ateliers participatifs avec les organisations communautaires (AGS, GIE, Coopérative, etc.).
2- ateliers participatifs avec les autres acteurs locaux organisés (entreprises forestières,organisations professionnelles, etc.).
3- ateliers participatifs avec les élus au niveau des Communes rurales.
4- entretiens et/ou discussionsavec les focus groupes des acteurs non organisés et des personnes ressources (collecteurs de glands, de champignons, apiculteurs, etc.).
5- entretiens et discussion avec les focus groupes des usagers non organisés (représentants des parcs pastoraux, usagers de fait, etc.).
6- réunions de concertation avec les représentants des administrations territoriales.

1- Ateliers participatifs avec les organisations communautaires

En premier lieu on procèdera à l'identification des associations sylvo-pastorales, les GIE, les coopératives et toute organisation à base d'usagers et bénéficiaires directs ou indirects des biens et services de la forêt.

Les participants aux ateliers qui représentent les membres des bureaux des organisations d'usagers et des personnes ressources seront convoqués et contactés par téléphone de la part des membres du noyau dur du groupe de travail. Les ateliers se déroulent sur les lieux, au douar ou siège de l'organisation.

Les ateliers sont animés par l'expert national d'une manière interactive tout en permettant à tous les participants de s'exprimer. Un guide des points à traiter sera établi au préalable, mais il demeure sujet à amélioration en fonction des idées et points soulevés lors des ateliers.
Les principaux thèmes et questions qui seront abordés lors des ateliers participatifs sont :

Connaissance de laplanification locale :

- Qu'est-ce qu'une démarche participative?
- Quelle est son utilité?

Potentialités locales :

- Quelles sont les richesses locales?
- Qu'est-ce qui est exploité? Comment est-ce exploité ?
- Qu'est-ce qui n'est pas exploité et qui pourraitl'être?
- Pourquoi ces potentiels ne sont-ils pas mis envaleur?

Problèmes :

- Quels sont les problèmes vécus par la collectivité?
- Quelles sont les causes de ces problèmes?
- Pourquoi ces problèmes persistent-ils?
- Qui en est responsable?

Vision de la collectivité :

- S'il n'y a pas de changement, comment voyez-vousvotre communauté? Et les ressources forestières ?
- Que faire pour inverser les tendances?
- Que voulez-vous pour votre communauté? Pour votre forêt ?
- Comment les voyez-vous dans 5 ans ou 10 ans ?

Propositions d'actions :

- Quels sont les grands domaines d'intervention qui doivent être privilégiés et pourquoi?
- Quelles sont les actions ou projets à mettre en œuvre?
- Quand doit-on le faire?
- Comment va-t-on les financer?
- Comment en assurer l'entretien et/ou la maintenance?

2- Ateliers participatifs avec les autres acteurs locaux organisés

Il s'agit d'organiser des ateliers avec les personnes exerçant des métiers ou activités exercées au niveau de la forêt par :

- les entreprises de transformation de bois et liège,
- les exploitants forestiers,
- les entreprises de travaux forestiers : reboisement, pistes, etc.,
- les écoles, lycées, universités,
- les autres organisations de la société civile œuvrant pour la protection de l'environnement et le développement rural, etc.

Il est évident que toutes ces catégories d'acteurs ne seront pas invitées au même atelier. On réalisera au moins trois ateliers en fonction de l'affinité entre acteurs.L'animation des ateliers se fera dans les règles de l'art et ils se dérouleront dans les lieux pratiques pour les participants, favorisant leur mobilisation. Les contacts et les rendez-vous seront assurés par le groupe de travail de la région.

Les principaux points qui seront traités sont :

- place de vos activités dans la forêt.
- durabilité de vos activités dans l'année. Fonction de quoi ?
- bénéfices tirés de vos activités.
- avis sur la gestion de la forêt actuellement et avant.
- comment faire pour assurer la durabilité de vos activités et celle de la forêt ?
- comment pourriez-vous contribuer ?
- à quelles activités de gestion durable de la forêt pourriez-vous contribuer directement ou indirectement ?
- opinions libres sur l'avenir de la forêt et relations de votre activité avec cet avenir ? Quelles stratégies et actions pour un avenir meilleur ?

3. Réunions de groupes avec les élus au niveau des Communes rurales

Pour enrichir les résultats du diagnostic participatif on effectuera des discussions avec les élus des communes rurales concernés par la forêt de la Mamora. Il s'agit d'engager les discussions sur les principaux points suivants :

- Importance des recettes forestières dans le budget communal,
- Relations entre les services des eaux et forêts et le conseil communal,
- Projets réalisés en forêt dans le cadre des 20 % des recettes forestières,
- Concertation avec les services des eaux et forêts dans la programmation des projets à caractère socio-économique,
- Concertation avec les services des eaux et forêts dans la programmation des actions forestières,
- Comment améliorer le processus de concertation avec les services des eaux et forêts ?
- Possibilités de réalisation des projets concertés et en synergie avec les services des eaux et forêts,
- Synergies et actions programmées dans le cadre des PDC en relation avec le développement socio-économique en forêt ?

Les entretiens seront organisés au niveau des sièges des CR et en concertation avec le Président de chaque conseil communal.

4. **Groupe de discussion avec les acteurs non organisés et personnes ressources**

Un certain nombre d'acteurs et de bénéficiaires des services et biens de la forêt ne sont pas organisés ou exercent leurs activités dans l'illégalité. Il s'agit principalement des collecteurs de glands, de champignons, ramasseurs de bois, apiculteurs, revendeurs de glands et champignons, chasseurs, sportifs, pique niqueurs, etc.

Les discussionsavec les collecteurs ou ramasseurs de glands, champignons et bois seront réalisées sur les lieux de collecte ou de vente. Les entretiens avec les sportifs et**visiteurs** de la forêt seront réalisés sur les lieux et pendant les jours fériés.

5. **Groupe de discussion avec les usagers non organisés (représentants des parcs pastoraux, usagers de fait, etc.)**

L'organisation des usagers de droit et de fait n'est pas encore généralisée sur le territoire de la forêt de la Mamora. À ce sujet et pour engager la démarche participative avec cette catégorie d'acteurs fort importante, on réalisera des entretiens avec des focus groupes représentants les usagers au niveau de chaque parc pastoral.

On réalisera donc deux réunions (usagers de droit et de fait) au niveau des parcs de la Mamora dépourvus d'organisation de la population (AGSP). La discussion portera sur les principaux points suivants :

- Principales activités socio-économiques pratiquées en forêt,
- Niveau de satisfaction des besoins familiaux des services tirés de la forêt,
- Avis sur la gestion de la forêt actuellement et avant,
- Comment faire pour assurer la durabilité de vos activités et celle de la forêt ?
- Comment pourriez-vous contribuer ?
- À quelles activités de gestion durable de la forêt pourriez-vous contribuer directement ou indirectement ?

- Opinions libre sur l'avenir de la forêt et relations de votre activité avec cet avenir ? Quelles stratégies et actions pour un avenir meilleur ?

Les réunions seront réalisées sur les lieux et la coordination sera assurée par les membres du groupe de travail.

6. **Réunions de concertation avec les organismes et les représentants des administrations territoriales concernés.**

Un certain nombre d'organismes et de départements ont des relations directes et/indirectes avec la forêt. Les organismes concernés sont l'ONEP, la cellulose, les sociétés chargées du ramassage des déchets et ordures ménagères.

Les départements concernés sont principalement : le Ministère de l'Equipement et le Ministère de l'Environnement.

Les principaux points qui seront traités seront :

- Relations de vos activités avec la forêt.
- Impact de vos activités sur la forêt ?
- Comment faire pour assurer la durabilité de vos activités et celle de la forêt ?
- Comment pourriez-vous contribuer ?
- À quelles activités de gestion durable de la forêt pourriez-vous contribuer directement ou indirectement ?
- Opinions libre sur l'avenir de la forêt et relations de vos activités avec cet avenir ? Quelles stratégies et actions pour un avenir meilleur ?

Les réunions seront réalisées au siège des organismes et départements concernés.

7.Phases et étapes de la démarche participativeenvisagées et méthodes/outils à mobiliser

7.1. Phases et étapes de la démarche participative envisagées

Phase/Étape	Intitulé et objectif de la phase/étape
Phase 1	**Création de la structure préliminaire de gouvernance pour la mise en œuvre de la composante 3 du projet FFEM**
Étape 1.1	Rencontres HC, DREF : présentation de la démarche (interne) (objectifs, méthodologie...) Création du Comité central de pilotage préliminaire (le COPIL intègrera ensuite d'autres acteurs) (Environnement, Agriculture...)
Étape1.2	Constitution du noyau dur des groupes de travail
Étape 1.3	Réunion avec Provinces – avec les acteurs principaux - présentera les grandes lignes de la démarche (objectifs, méthodologie envisagée...) : annonce du **forum régional des acteurs** On demande aux acteurs de désigner des représentants
Étape 1.4	Pré-établissement de la structure de gouvernance (y compris les « observateurs » et membres des groupes de travail)
Phase 2	**Diagnostic partagé du territoire et de ses ressources naturelles et humaines**
Étape 2.1	Identification des acteurs, de leurs rôles, compétences
Étape 2.2	Planification de la participation des acteurs
Étape2.3	Identification des ressources et enjeux du territoire
Étape 2.4	Identification des limites, conflits, opportunités, synergies et défis de gestion du territoire
Phase 3	**Définition des choix stratégiques : axes, orientations et objectifs de développement**

Étape 3.1	Réfléchir ensemble et comprendre le socio-éco-système, le contexte et les grandes problématiques locales (« images fertiles »)
Étape 3.2	Relier et étudier les différents éléments en interaction, en identifiant les variables clé du système/indicateurs de durabilité
Étape 3.3	Modéliser et explorer grâce à la représentation graphique des indicateurs de durabilité et en imaginant leurs évolutions futures au moyen de scénarios différents (micro-scénarios et scénarios globaux)
Étape 3.4	**Etablissement de plan d'actions et de communication**
Phase 4	**Élaboration du plan d'actions**
Étape 4.1	Définition des activités concrètes à développer
Étape 4.2	Plan de développement des actions (coûts, moyens, ressources, indicateurs de suivi/évaluation)
Étape 4.3	Mise au point d'une structure de gouvernance pour la mise en œuvre et le suivi postérieurs des actions prévues

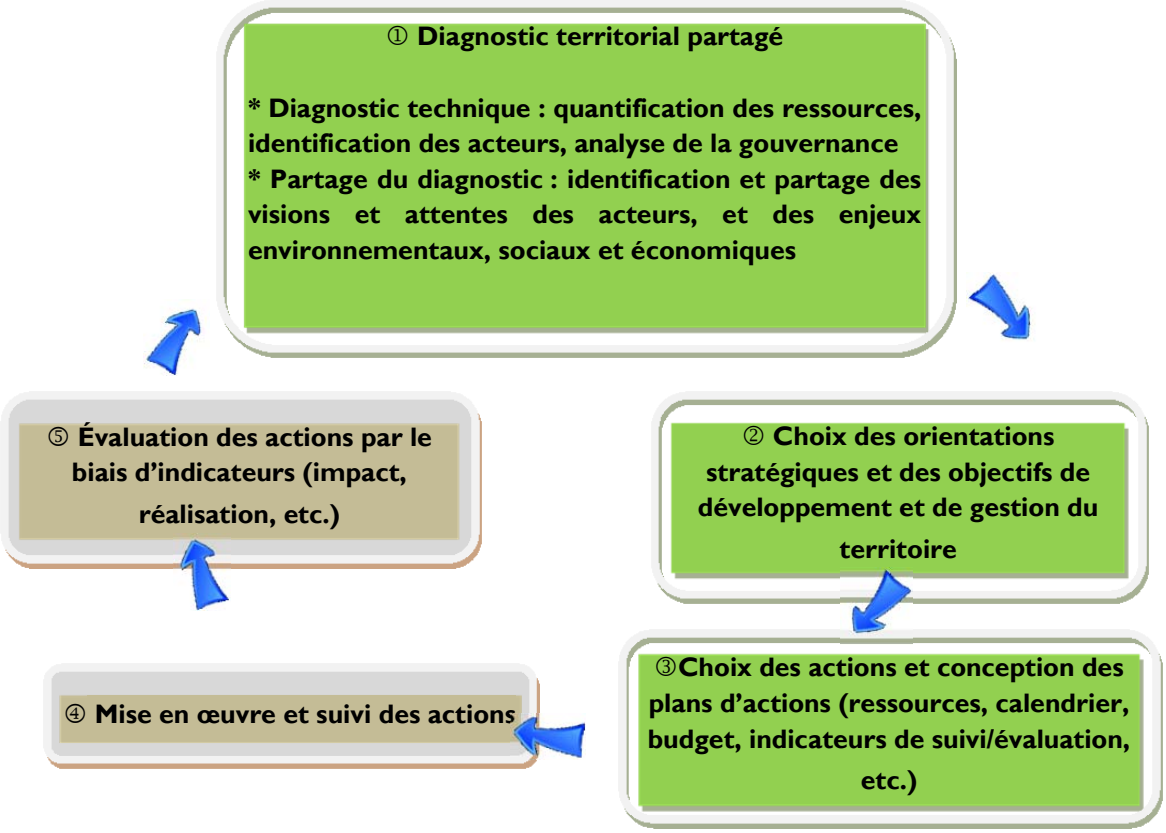

Schéma des phases de la démarche participative envisagée sur le site pilote(en vert, les étapes prévues)

7.2. Méthodes et outils à mobiliser pour exécuter chaque phase/étape

Phases et étapes de la démarche	Description des étapes	Méthodes participatives envisagées	Outils participatifs à mobiliser	Acteurs impliqués	Moyens nécessaires (humains, logistiques, techniques…)	Livrables / Résultats attendus (document, grille d'entretien, compte-rendu...)
Phase 1	**Création de la structure préliminaire de gouvernance**					Pré-établissement de la structure de gouvernance (y compris les « observateurs » et membres des groupes de travail)
Étape1.1	Rencontres HC, DREF : présentation de la démarche (interne) et création du Comité central de pilotage préliminaire (le COPIL intègrera ensuite d'autres acteurs) (Environnement, Agriculture...)	Réunions centrales et régionales	Information, concertation	Structures centrales et régionales	Salle de réunion, frais déplacements, logistique	Comptes rendus de réunions Comité de pilotage avec document de création
Étape1.2	Constitution du noyau dur des groupes de travail	Réunions régionales et provinciales	Sélection des personnes compétentes et concertation	Directeurs provinciaux et régionaux ; personnes ressources	Bureaux/salles de réunion, frais déplacement, logistique, etc.	Liste des membres du noyau dur établie. Document de description des tâches des membres.
Étape1.3	Réunion au niveau Province – avec les acteurs principaux - présentera les grandes lignes de la démarche (objectifs, méthodologie envisagée...) : annonce du forum régionaldes acteurs. On demande aux acteurs de désigner des représentants.	Séminaires de lancement au niveau province	Information, concertation	Province, communes rurales/collectivités locales, ONG, GIE	Salles de réunion, frais déplacement, logistique, etc.	Comptes rendus de séminaires Liste préliminaire de participants au comité provincial.
Étape 1.4	Compléter le groupe de travail (noyau dur + représentants des autres acteurs)	Contacts directs	Concertation	Acteurs	Déplacements, téléphone, etc.	Liste des membres du groupe de travail avec PV des contacts ou lettre de délégation (modèle établi)
Phase 2	**Diagnostic partagé du territoire et de ses ressources naturelles et humaines à l'échelle de la province**					
Étape 2.1	Identification des acteurs, de leurs rôles, compétences,	Cartographie d'acteurs	Littérature, enquêtes et entretiens	CR, province (DAR, DAS), Services EF, Agriculture	4 personnes, 2 véhicules TT	Carte des acteurs Rôles des acteurs dans la gestion durable des forêts
Étape 2.2	Planification de la participation des acteurs (ateliers)	Concertation	Groupes de discussion	Forum Provincial des Acteurs	2 personnes par province (8), 4 véhicules TT	Règles de participation des acteurs Comptesrendus des réunions

Phases et étapes de la démarche	Description des étapes	Méthodes participatives envisagées	Outils participatifs à mobiliser	Acteurs impliqués	Moyens nécessaires (humains, logistiques, techniques…)	Livrables / Résultats attendus (document, grille d'entretien, compte-rendu...)
Étape 2.3	Identification des ressources et enjeux du territoire (« Diagnostic expert »)	Identification des enjeux et contraintes	Étude cartographique Enquêtes et interviews Arbre des problèmes et solutions	CR et acteurs identifiés, province (DAR, DAS), Services EF	2 personnes, 1 véhicule TT	Comptesrendus des réunions Document expliquant la problématique de la gestion de la Mamora.
Étape 2.4	Identification des limites, conflits, opportunités, synergies et défis de gestion du territoire (« Diagnostic participatif »)	Diagnostic participatif Concertation	Ateliers par CR et par type d'acteurs Entretiens semi-structurés Réunions avec personnes ressources Analyse AFOM	Personnes ressources représentant les usagers de la forêt, organisations communautaires (coopératives, associations) Cadres (HC, agriculture...) Chercheurs avec expérience sur Mamora	2 personnes, 1 véhicule TT	Comptesrendus des réunions Rapport et Analyse AFOM et analyse multi-critères Rapport diagnostic partagé
Phase 3	**Définition des choix stratégiques à l'échelle de la province : axes, orientations et objectifs de développement**					
Étape 3.1	Réfléchir ensemble et comprendre le socio-éco-système, le contexte et les grandes problématiques locales (« images fertiles »)	Scénarios*(ou Imagine selon les besoins)*	Réunions	CR et acteurs identifiés, province (DAR), Services EF	2 personnes, 1 véhicule TT	Comptesrendus des réunions Rapport sur la problématique du système
Étape 3.2	Relier et étudier les différents éléments en interaction, en identifiant les variables clés du système/indicateurs de durabilité	Scénarios *(ou Imagine selon les besoins)*	Réunions	CR et acteurs identifiés, province (DAR), Services EF	2 personnes, 1 véhicule TT	Comptesrendus des réunions Rapport sur les variables clés du système
Étape 3.3	Modéliser et explorer grâce à la représentation graphique des indicateurs de durabilité et en imaginant leurs évolutions futures au moyen de scénarios différents (micro-scénarios et scénarios globaux)	Scénarios Méthode Mactor	Réunions	CR et acteurs identifiés, province (DAR), Services EF	2 personnes, 1 véhicule TT	Comptesrendus des réunions Rapport sur les mini scénarios

Phases et étapes de la démarche	Description des étapes	Méthodes participatives envisagées	Outils participatifs à mobiliser	Acteurs impliqués	Moyens nécessaires (humains, logistiques, techniques…)	Livrables / Résultats attendus (document, grille d'entretien, compte-rendu...)
Étape 3.4	Suggérer et agir en mettant au point un plan d'actions et de communication	Scénarios	Réunions	CR et acteurs identifiés, province (DAR), Services EF	2 personnes, 1 véhicule TT	Comptesrendus des réunions Rapport scénarios d'aménagement et d'intervention
Phase 4	**Élaboration du plan d'actions à l'échelle de la province**					
Étape4.1	Définition des activités concrètes à développer	Concertation et négociation	Groupes de travail Atelier	Forum provincial des acteurs, Comité de coordination et mise en œuvre	Groupe de travail Salles, logistique	Compterendus des réunionsPlan d'action pour un développement local durable
Étape 4.2	Plan de développement des actions (coûts, moyens, ressources, indicateurs de suivi/évaluation)	Interactivité	Groupes de travail Atelier	Forum provincial des acteurs, Comité de coordination et mise en œuvre	Groupe de travail Salles, logistique	Comptesrendus des réunions Plan d'action planifié dans le temps et dans l'espace (avec estimation des coûts)
Étape 4.3	Mise au point d'une structure de gouvernance pourla mise en œuvre et le suivi postérieurs des actions prévues	Concertation	Réunions de concertation	Groupes de travail Cadres responsables régionaux et provinciaux	Groupes de travail réunions	Comptesrendus des réunions Mise au point d'une structure de gouvernance pourla mise en œuvre et le suivi postérieurs des actions prévues

Note : les représentants des acteurs seront désignés par les structures concernées.

Les résultats seront présentés pour chaque phase au comité de coordination et comité de pilotage (voir chronogramme).

8.Planification prévisionnelle des activités (chronogramme)

	2013		2014												2015											
	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Phase 1																										
Étape 1.1																										
Étape 1.2																										
Étape 1.3																										
Étape 1.4																										
Phase 2																										
Étape 2.1																										
Étape 2.2																										
Étape 2.3																										
Étape 2.4																										
Phase 3																										
Étape 3.1																										
Étape 3.2																										
Étape 3.3																										
Étape 3.4																										
Phase 4																										
Étape 4.1																										
Étape 4.2																										
Étape 4.3																										
Réunions instance gouvernance				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Rapport d'avancement (contractuel)																										
Rapport de synthèse final																										
Rapport suivi-évaluation																										
Rapport intermédiaire																										

Présentation et validation des résultats au CP et CC																																																				
Réunions inter-composantes																																																				
Atelier régional																																																				

9.Moyens nécessaires (humains, logistiques, etc.) pour l'exécution de la démarche participative

Phases et Étapes de la démarche	Moyens nécessaires (humains, logistiques, techniques…)
Phase 1	**Création de la structure préliminaire de gouvernance pour la mise en œuvre de la composante 3 du projet FFEM**
Étape 1.1	Salle de réunion, un projecteur, un véhicule
Étape 1.2	Salle de réunion, un véhicule
Étape 1.3	Salle de réunion, un projecteur, un véhicule
Étape 1.4	Salle de réunion, un véhicule
Phase 2	**Diagnostic partagé du territoire et de ses ressources naturelles et humaines**
Étape 2.1	2 techniciens – ressource interne du HCEFLCD 2 techniciens – ressource interne, ingénieurs recrutés ou mis à disposition Ordinateur portable – ressource externe 2 véhicules TT – ressource interne 1 salle, 1projecteur Véhicule de transport collectif de 30 places au moins Flip chart, feutres, tableau à trépied
Étape 2.2	4Techniciens – ressource interne du HCEFLCD 4 techniciens – ressource interne ingénieurs recrutés ou mis à disposition 2 Ordinateurs portables – ressource externe 2 véhicules TT – ressource interne 1 salle, projecteur Véhicule de transport collectif de 30 places au moins Flip chart, feutres, tableau à trépied
Étape 2.3	2 techniciens – ressource interne du HCEFLCD 1 véhicule TT – ressource interne. 1 salle, projecteur Véhicule de transport collectif de 30 places au moins Flip chart, feutres, tableau à trépied 1 salle, 1projecteur
Étape 2.4	2 techniciens – ressource interne du HCEFLCD 1 véhicule TT – ressource interne. 1 salle, 1 projecteur
Phase 3	**Définition des choix stratégiques : axes, orientations et objectifs de développement**
Étape 3.1	2 techniciens – ressource interne du HCEFLCD 1 véhicule TT – ressource interne. 1 salle, 1 projecteur Véhicule de transport collectif de 30 places au moins Flip chart, feutres, tableau à trépied 1 salle, 1projecteur
Étape 3.2	2 techniciens – ressource interne du HCEFLCD 1 véhicule TT – ressource interne. 1 salle, projecteur Véhicule de transport collectif de 30 places au moins Flip chart, feutres, tableau à trépied 1 salle, 1projecteur
Étape 3.3	2 techniciens – ressource interne du HCEFLCD 1 véhicule TT – ressource interne. 1 salle, projecteur Véhicule de transport collectif de 30 places au moins Flip chart, feutres, tableau à trépied

Phases et Étapes de la démarche	Moyens nécessaires (humains, logistiques, techniques…)
	1 salle, 1projecteur
Étape 3.4	2 techniciens – ressource interne du HCEFLCD 1 véhicule TT – ressource interne. 1 salle, projecteur
Phase 4	**Élaboration du plan d'actions**
Étape 4.1	2 techniciens – ressource interne du HCEFLCD 1 véhicule TT – ressource interne
Étape 4.2	1 véhicule TT – ressource interne
Étape 4.3	Salle réunions, 1 véhicule

10. Facteurs de risque d'échec de la démarche et moyens d'y faire face

Au moment du diagnostic de territoire partagé, les risques seront identifiés de manière plus précise et des propositions de mesures d'atténuation seront faites.

Les risques estimés a priori pouvant affecter le bon déroulement de la démarche participative sur le site, et les mesures prévues pour y faire face sont présentés ci-dessous :

Risque envisagé a priori	Mesures prévues pour faire face aux risques envisagés
- Manque de participation	Éviter les réunions les jours de fête, prévoir un accès facile pour tous, des mesures compensatoires (repas ou autres...)
- Problème de désinformation de la population / des acteurs	Actions de communication/sensibilisation expliquant clairement les objectifs de la démarche, les activités prévues, ce qui est attendu des participants...
- Manque d'adhésion à la démarche	Actions de communication ; regroupement des acteurs autour de la table pour discuter des problèmes, opportunités, etc.
- Manque de confiance de la population envers la démarche	Actions de communications : exemple de démarche participative réussies ailleurs, maitrise des éléments divergeants, etc.
- Non adhésion de certains acteurs à la démarche	Négociation, gestion des conflits